



Automne 1994 (Vol. 6, N^o. 3) numéro d'article 4

Le travail à temps partiel «par choix»

Ron Logan

Depuis 20 ans, le marché du travail canadien a été marqué par une augmentation du nombre de travailleurs à temps partiel. Cette croissance préoccupe certains analystes du marché du travail. Ils prétendent que les emplois à temps partiel sont inférieurs aux emplois à temps plein puisqu'ils offrent une rémunération moindre, des avantages sociaux inférieurs à la norme et une moins grande sécurité d'emploi [▼1](#). Et cette préoccupation s'accroît, car de plus en plus de personnes occupent un emploi à temps partiel faute de pouvoir trouver un emploi à temps plein ([Noreau](#), dans le présent numéro). Cependant, l'Enquête sur la population active révèle que la plupart des travailleurs à temps partiel ne veulent pas occuper un emploi à temps plein.

Les travailleurs à temps partiel, c'est-à-dire les personnes qui consacrent habituellement moins de 30 heures par semaine à l'ensemble de leurs emplois, se divisent généralement en deux catégories : les «travailleurs ayant choisi le temps partiel» et les «travailleurs n'ayant pas choisi le temps partiel». Les personnes qui occupent un emploi à temps partiel parce qu'elles ne peuvent pas trouver d'emploi à temps plein sont des travailleurs n'ayant pas choisi le temps partiel. Les autres, qui occupent un emploi à temps partiel pour diverses raisons, sont des travailleurs ayant choisi le temps partiel.

Toutefois, comme beaucoup d'appellations, le terme «travailleur ayant choisi le temps partiel» ne décrit pas toute la réalité et n'est pas nécessairement exact. Il désigne non seulement les travailleurs qui ne souhaitent pas occuper un emploi à temps plein, mais aussi les personnes qui ne peuvent pas occuper un tel emploi à cause de circonstances particulières (maladie, invalidité ou encore responsabilités telles que le soin d'enfants ou de personnes âgées). Pour certaines de ces personnes, le terme «temps partiel choisi» convient mal.

Tendances de l'emploi à temps partiel

Les résultats de l'Enquête sur la population active (voir [Source des données](#)) révèlent que le nombre de travailleurs ayant choisi le temps partiel a augmenté de 57 % depuis 1975, comparativement à une hausse de 33 % de l'emploi total. En 1993, leur nombre atteignait près de 1,4 million et ils constituaient 11,2 % de l'emploi total, comparativement à 9,5 % en 1975 ([graphique A](#)).



Graphique A **La conjoncture économique influence la proportion relative de travailleurs à temps partiel tant «choisi» que «non choisi».**

Source : Enquête sur la population active

Cependant, l'effectif de 1993 représentait une baisse par rapport au sommet inégalé de 1,5 million enregistré en 1990. Cela s'explique par le fait que le nombre de travailleurs ayant choisi le temps partiel est sensible aux cycles économiques : tout comme le nombre de travailleurs à temps plein, le nombre de travailleurs ayant choisi le temps partiel a tendance à s'accroître en période de croissance économique et à diminuer en période de récession.

Bien que les travailleurs ayant choisi le temps partiel forment encore la majorité des travailleurs à temps partiel, ils sont proportionnellement moins nombreux qu'auparavant par rapport aux travailleurs n'ayant pas choisi le temps partiel. En 1993, ils formaient 65 % de l'ensemble des travailleurs à temps partiel, ce qui représente une baisse appréciable par rapport à 1975, où la proportion était de 89 %. Mais cette baisse n'a pas été régulière, à cause, encore une fois, du jeu des cycles économiques. La proportion était tombée à 71 % au milieu des années 80, puis était remontée à 78 % à la fin de la décennie.

Caractéristiques des travailleurs ayant choisi le temps partiel

Les caractéristiques des travailleurs qui ont choisi le temps partiel diffèrent nettement de celles de l'ensemble des travailleurs ([tableau 1](#)). Les femmes sont nettement plus susceptibles que les hommes de choisir de travailler à temps partiel. En 1993, 17 % des femmes qui avaient un emploi travaillaient à temps partiel par choix, proportion presque trois fois plus élevée que celle des hommes ayant un emploi (6 %). Pourtant, ces proportions représentaient, pour les hommes, une hausse par rapport aux 4,5 % de 1975 et, pour les femmes, une légère baisse par rapport aux 18 % de la même année.



Tableau 1 **Emploi total et travailleurs à temps partiel par choix, certaines caractéristiques, 1993**

Source : *Enquête sur la population active*

En plus du fait qu'elles détiennent le taux le plus élevé de travail à temps partiel, les femmes forment la majorité des travailleurs à temps partiel par choix. Elles représentaient en outre 45 % de l'ensemble de la main-d'oeuvre en 1993, mais 71 % des personnes travaillant à temps partiel par choix [▼2](#).

Les gens qui ont choisi le travail à temps partiel sont aussi relativement jeunes. En 1993, les personnes de 15 à 24 ans représentaient 44 % de l'ensemble des personnes qui travaillaient à temps partiel par choix, mais seulement 16 % de l'ensemble des travailleurs. Trois groupes professionnels—les services, le travail de bureau et la vente—comptaient près des deux tiers des travailleurs ayant choisi le temps partiel, mais moins de la moitié de l'ensemble des travailleurs.

Ces caractéristiques s'appliquent à l'ensemble des travailleurs ayant choisi le temps partiel, mais ceux-ci diffèrent entre eux selon la raison qui motive l'adoption de ce régime de travail.

Raisons du choix du travail à temps partiel

L'Enquête sur la population active indique quatre raisons pour choisir de travailler à temps partiel : la fréquentation scolaire, ne pas vouloir un emploi à temps plein, les obligations personnelles ou familiales, la maladie ou l'invalidité. En 1993, 43 % des travailleurs ayant choisi le temps partiel fréquentaient l'école et presque autant (42 %) disaient ne pas vouloir d'emploi à temps plein. Un total de 13 % invoquaient des obligations personnelles ou familiales, tandis que 2 % étaient limités par la maladie ou par une invalidité.

L'importance relative de ces raisons a récemment changé. De 1975 à 1991, ne pas vouloir un emploi à temps plein était la raison le plus souvent invoquée pour justifier le choix d'un emploi à temps partiel, tandis que la fréquentation scolaire venait au deuxième rang ([graphique B](#)).



Graphique B **En 1992, la fréquentation scolaire est devenue la principale raison du choix du travail à temps partiel.**

Source : *Enquête sur la population active*

Les raisons qui incitent à choisir de travailler à temps partiel varient selon l'âge. Les jeunes travailleurs à temps partiel sont le plus souvent des étudiants. Chez les personnes plus âgées, la maladie et l'invalidité et ne pas vouloir un emploi à temps plein sont des raisons plus fréquentes. Les femmes qui sont en âge de procréer ont tendance à invoquer les obligations personnelles ou familiales. Les quatre catégories définies par les raisons du choix du travail à temps partiel se composent donc de personnes aux caractéristiques très différentes.

Études et travail rémunéré

Les étudiants forment la catégorie où la fréquence du travail à temps partiel choisi augmente le plus rapidement. En 1993, ils étaient 593 000, c'est-à-dire 73 % de plus qu'en 1975. Cette progression s'explique à la fois par la hausse de la fréquentation scolaire et par la tendance vers une présence accrue des étudiants sur le marché du travail ([Sunter](#), 1992). L'effectif de 1993 était pourtant inférieur à celui de 1990, où il avait atteint un sommet de 612 000 ([Sunter](#), 1994).

En 1993, la proportion de femmes qui travaillaient à temps partiel parce qu'elles étudiaient (52 %) était légèrement supérieure à celle des hommes dans la même situation. Mais cette majorité de femmes est assez récente : entre 1975 et le début des années 80, plus d'hommes que de femmes qui travaillaient à temps partiel étudiaient.

Évidemment, les personnes qui ont choisi de travailler à temps partiel et qui sont des étudiants ont tendance à être jeunes. En 1993, 91 % des hommes et des femmes dans cette situation avaient entre 15 et 24 ans ([tableau 2](#)).



Tableau 2 **Travailleurs à temps partiel par choix selon la raison de ce choix, certaines caractéristiques, 1993**

Source : Enquête sur la population active

Les étudiants qui travaillaient à temps partiel par choix étaient concentrés dans les professions des services et dans celles de la vente. En 1993, 34 % étaient dans les professions des services, dont plus de la moitié dans la préparation des aliments et boissons et les services connexes [▼ 3](#); 21 % occupaient des emplois liés à la vente.

Parmi l'ensemble des travailleurs ayant choisi le temps partiel, les étudiants étaient plus faiblement représentés dans la catégorie direction et professions libérales (13 %). Cela n'a pas de quoi surprendre étant donné que la plupart des étudiants n'ont pas encore acquis les compétences nécessaires pour occuper de tels postes.

Les exigences des études se manifestent dans le fait que les étudiants sont, de tous les travailleurs ayant choisi le temps partiel, ceux qui travaillent, en moyenne, le moins d'heures par semaine : 13 chez les hommes, 12 chez les femmes.

Liens familiaux

Les obligations personnelles ou familiales ont amené en tout 175 000 personnes à choisir le travail à temps partiel en 1993. Bien qu'il soit de 45 % supérieur à celui de 1975, ce chiffre représente cependant une baisse par rapport à 1990, où l'effectif avait atteint un sommet de 205 000.

Ces personnes travaillant à temps partiel étaient presque toutes (96 %) des femmes dont une forte majorité était en âge de procréer et d'élever des enfants. En 1993, 55 % de ces femmes avaient au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison et 28 % avaient un enfant âgé de 6 à 15 ans.

De l'ensemble des femmes occupant un emploi à temps partiel, celles qui ont cité la raison d'obligations personnelles ou familiales sont le plus fortement représentées dans les fonctions de direction et de professions libérales. En 1993, 35 % d'entre elles occupaient des postes de cette catégorie, dont beaucoup appartenaient au domaine des soins infirmiers ou à celui de l'enseignement. En outre, 20 % des femmes qui travaillaient à temps partiel en raison d'obligations personnelles ou familiales étaient des travailleuses autonomes, proportion deux fois plus élevée que pour l'ensemble des travailleuses. Et, malgré leurs autres obligations, ces femmes travaillaient un nombre relativement élevé d'heures, soit en moyenne 16 par semaine.

Maladie et invalidité

Relativement peu de personnes travaillent à temps partiel à cause de la maladie ou d'une invalidité : seulement 29 000 en 1993. En fait, depuis 1975, leur nombre a dépassé 30 000 une seule fois, en 1989.

En 1993, la majorité des personnes qui travaillaient à temps partiel en raison de maladie ou d'invalidité étaient des femmes. Cependant, cette majorité était assez faible (54 %) et n'avait pas toujours existé. L'âge était aussi un facteur important pour ce groupe puisque 26 % des personnes avaient 55 ans et plus en 1993.

Les professions des hommes et des femmes qui occupaient un emploi à temps partiel en raison de maladie ou d'invalidité étaient surtout dans le domaine des services, puis dans les professions libérales et de direction. La fréquence du travail autonome était également élevée : 32 %.

Les personnes qui occupaient un emploi à temps partiel en raison de maladie ou d'invalidité travaillaient en moyenne 15 heures par semaine.

Choisir le travail à temps partiel

Beaucoup de travailleurs à temps partiel déclarent qu'ils ne veulent tout simplement pas d'un emploi à temps plein. En 1993, 576 000 personnes travaillaient à temps partiel pour cette raison. Ce chiffre est de 58 % supérieur à celui de 1975, mais il représente une nette chute par rapport au sommet de 647 000 enregistré en 1988.

La plupart des travailleurs qui ne voulaient pas d'emploi à temps plein étaient des femmes (83 %), mais la proportion d'hommes ayant fait ce choix est passée de 14 % à 17 % depuis 1975.

Dans une certaine mesure, ne pas vouloir un emploi à temps plein est une catégorie «fourre-tout». Les raisons qui amènent à travailler à temps partiel dépendent des perceptions de chacun et ne sont pas mutuellement exclusives. La catégorie des travailleurs qui ne veulent pas d'emploi à temps plein comprend donc des personnes qui auraient pu donner une autre raison d'avoir choisi le travail à temps partiel.

Par exemple, en 1993 près de la moitié (46 %) des travailleuses à temps partiel qui ont dit ne pas vouloir d'emploi à temps plein avaient au moins un enfant de moins de 16 ans à la maison. Leur nombre, de 221 000, dépassait celui des femmes qui travaillaient à temps partiel à cause d'obligations personnelles ou familiales. On peut penser que certaines de ces travailleuses auraient pu aussi bien invoquer les obligations personnelles ou familiales comme raison du choix du travail à temps partiel.

De même, environ 6 500 personnes qui ont dit ne pas vouloir d'emploi à temps plein étaient des étudiants à temps plein. Donc, ils auraient pu aussi bien donner comme raison du travail à temps partiel la fréquentation scolaire.

Par ailleurs, il y a sans doute moins d'incertitude quant aux motifs des hommes plus âgés qui ont déclaré ne pas vouloir d'emploi à temps plein. En 1993, plus de la moitié d'entre eux avaient 55 ans et plus, âge où le travail à temps partiel peut être une solution indiquée pour ceux qui ne veulent pas prendre leur retraite immédiatement ou pour ceux qui s'y préparent.

La répartition selon l'âge des personnes qui travaillent à temps partiel parce qu'elles ne veulent pas d'un emploi à temps plein diffère de façon marquée chez les hommes et les femmes. Dans le cas des hommes, il s'agit surtout de travailleurs qui approchent de la retraite ou qui entrent sur le marché du travail; pour les femmes, la répartition est beaucoup plus uniforme.

Une assez forte proportion de personnes qui travaillent à temps partiel par choix exercent une profession qui peut leur procurer une certaine autonomie. Chez les hommes, le groupe de professions le plus important était celui de la direction et des professions libérales (29 %); venaient ensuite les services (19 %) et la vente (17 %). Du côté des femmes, le groupe professionnel le plus important était aussi celui de la direction et des professions libérales (30 %). Presque autant d'entre elles (29 %) occupaient cependant des emplois de bureau, tandis que 21 % travaillaient dans les professions des services.

L'assez forte proportion d'hommes (38 %) et de femmes (17 %) qui ont un travail autonome parmi ceux ou celles qui ont préféré le travail à temps partiel au travail à temps plein montre que la formule du temps partiel offre une certaine flexibilité pour l'organisation de l'horaire de travail.

Les personnes qui ont fait le choix de travailler à temps partiel effectuent un nombre assez élevé d'heures. En 1993, le nombre hebdomadaire moyen d'heures de travail de ces personnes était de 17 chez les femmes et de 16 chez les hommes.

Conclusion

Pour une forte proportion de travailleurs, le travail à temps partiel est la formule qui convient le mieux à leurs obligations et à leur mode de vie. Le travail à temps partiel permet à l'étudiant de suivre ses cours, de gagner de l'argent et d'acquérir une expérience en milieu de travail. La femme en âge de procréer peut combiner le travail et l'éducation des enfants et, ainsi, conserver sa place sur le marché du travail. De même, le travail à temps partiel permet à des personnes qui ont une maladie ou une invalidité de continuer à travailler. Pour les hommes de 55 ans et plus, un emploi à temps partiel peut faciliter la transition vers la retraite.

Source des données

Les données utilisées dans le présent article sont des moyennes annuelles tirées des résultats de l'Enquête sur la population active effectuée tous les mois par Statistique Canada. La série chronologique débute en 1975, première année pour laquelle existent des données comparables.

Le régime de travail—temps plein ou temps partiel—est déterminé par le nombre total d'heures habituellement travaillées chaque semaine dans tous les emplois qu'occupe une personne. Une personne ayant un emploi lors de la semaine de référence et travaillant habituellement moins de 30 heures par semaine est un travailleur à temps partiel. On demande aux répondants pourquoi ils travaillent en général moins de 30 heures par semaine. Les réponses à cette question servent à définir les divers groupes de travailleurs ayant choisi le temps partiel.

Les données sur la profession et la catégorie de travailleurs ont trait à l'emploi principal du répondant, tandis que la moyenne des heures habituelles de travail par semaine est calculée par rapport à tous les emplois qu'occupe le répondant. Or, en 1993, moins de 5 % des travailleurs qui avaient choisi le temps partiel avaient plus d'un emploi, de sorte que cette différence a un effet négligeable.

Différences entre les provinces

La proportion de personnes qui travaillent à temps partiel par choix varie selon les provinces ([graphique](#)). En 1993, c'est au Manitoba que cette proportion était la plus élevée (12,7 %). Elle était également supérieure à la moyenne nationale de 11,2 % en Ontario, dans les provinces des Prairies et en Colombie-Britannique. De l'ordre de seulement 5,1 % à Terre-Neuve, elle y était exceptionnellement faible, tandis qu'elle variait entre 8 % et 10 % au Québec et dans les provinces Maritimes. (L'Enquête sur la population active ne couvre pas les régions du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.)



Graphique **Le travail à temps partiel choisi selon la province, 1993.**

Source : Enquête sur la population active

L'importance relative des motifs du choix du travail à temps partiel varie aussi selon les provinces. Ainsi en 1993, la fréquentation scolaire était la raison le plus souvent invoquée à l'est de l'Ontario. Dans les provinces des Prairies et en Colombie-Britannique, le principal motif était ne pas vouloir un emploi à temps plein.

Notes

Note 1

Pour une explication de la différence entre la notion d'emploi à temps plein ou à temps partiel et celle de travailleur à temps plein ou à temps partiel, voir l'article de [H. Pold](#) dans le présent numéro.

Note 2

Les femmes forment aussi la majorité (67 %) des travailleurs n'ayant pas choisi le temps partiel. Voir l'article de [N. Noreau](#) dans le présent numéro.

Note 3

En 1993, les étudiants qui avaient choisi de travailler à temps partiel représentaient seulement 5 % de l'ensemble de la main-d'oeuvre, mais 12 % des travailleurs dans les professions des services.

Documents consultés

- NOREAU, N. «[Le travail à temps partiel "non choisi"](#)» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 6, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1994, p. 30-37.
- .POLD, H. «[Des emplois! Encore des emplois!](#)» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 6, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1994, p. 17-21.
- SUNTER, D. «[Études et travail rémunéré—un équilibre difficile](#)» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 4, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1992, p. 16-23.
- ---. «[Les jeunes en attente ...](#)» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 6, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1994, p. 37-42.

Auteur

Ron Logan est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

Source

L'emploi et le revenu en perspective, Automne 1994, Vol. 6, n° 3 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).





Tableau 1

Emploi total et travailleurs à temps partiel par choix, certaines caractéristiques, 1993

	Emploi total	Travailleurs à temps partiel par choix
Nombre (en milliers)	12 383	1 383
Moyenne des heures habituelles de travail par semaine	38	15
	%	
Augmentation (1975-1993)	33	57
Les deux sexes	100	100
Hommes	55	29
Femmes	45	71
Tous les âges	100	100
15 à 24 ans	16	44
25 à 34 ans	27	15
35 à 44 ans	28	16
45 à 54 ans	19	11
55 ans et plus	10	13
Ensemble des professions	100	100
Direction et professions libérales	32	23
Travail de bureau	16	22
Vente	10	16
Services	14	26
Secteur primaire	5	5
Transformation, usinage et fabrication	11	2
Construction	5	1
Exploitation des transports	4	1
Manutention	3	3
Taux de travail autonome*	15	16

Source : Enquête sur la population active

** Comprend les travailleurs autonomes des entreprises incorporées et non incorporées, avec ou sans aide rémunérée.*

Nota : Les estimations peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments à cause de l'arrondissement des chiffres.

Tableau 2

Travailleurs à temps partiel par choix selon la raison de ce choix, certaines caractéristiques, 1993

	Fréquentation scolaire		Ne pas vouloir d'emploi à temps plein		Obligations personnelles ou familiales	Maladie ou invalidité
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Les deux sexes*	Les deux sexes**
Nombre (en milliers)	283	310	99	477	175	29
Moyenne des heures habituelles de travail par semaine	13	12	16	17	16	15
	%					
Tous les âges	100	100	100	100	100	100
15 à 24 ans	91	91	25	8	6	--
25 à 34 ans	8	7	6	18	41	16
35 à 44 ans	--	2	6	29	36	26
45 à 54 ans	--	--	8	24	11	26
55 ans et plus	--	--	55	21	7	26
Ensemble des professions	100	100	100	100	100	100
Direction et professions libérales	12	14	29	30	35	19
Travail de bureau	10	27	6	29	27	14
Vente	21	20	17	13	11	13
Service	33	36	19	21	17	28
Secteur primaire	7	2	8	4	7	--
Transformation, usinage et fabrication	4	1	5	1	--	--
Construction	2	--	4	--	--	--
Exploitation des transports	2	--	5	1	--	--
Manutention	10	1	5	--	--	--

Taux de travail autonome†	7	10	38	17	21	32
---------------------------	---	----	----	----	----	----

Source : Enquête sur la population active

** Le nombre d'hommes qui travaillent à temps partiel à cause d'obligations personnelles ou familiales (6 500) est trop petit pour permettre des totalisations croisées significatives.*

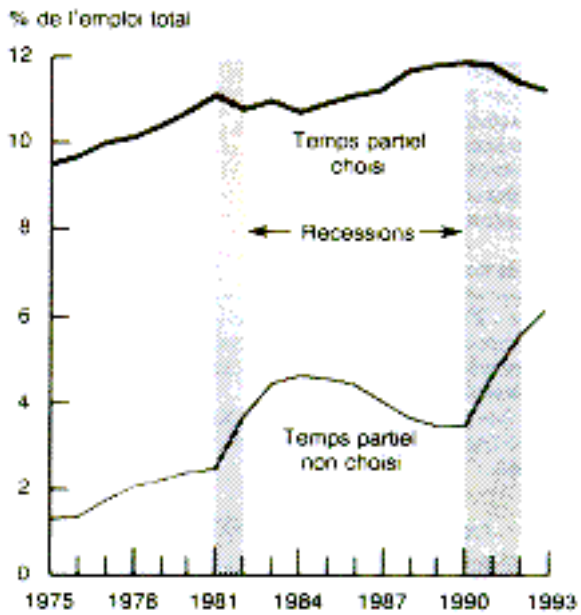
*** Le nombre de personnes qui travaillent à temps partiel à cause d'une maladie ou d'une invalidité est trop petit pour permettre des totalisations croisées selon le sexe*

† Comprend les travailleurs autonomes des entreprises incorporées et non incorporées, avec ou sans aide rémunérée.

Nota : Les estimations peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments à cause de l'arrondissement des chiffres.

Graphique A

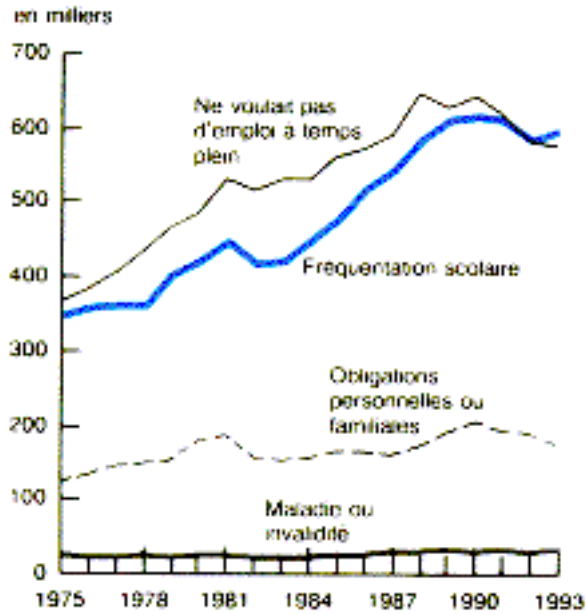
La conjoncture économique influence la proportion relative de travailleurs à temps partiel tant «choisi» que «non choisi».



Source : Enquête sur la population active

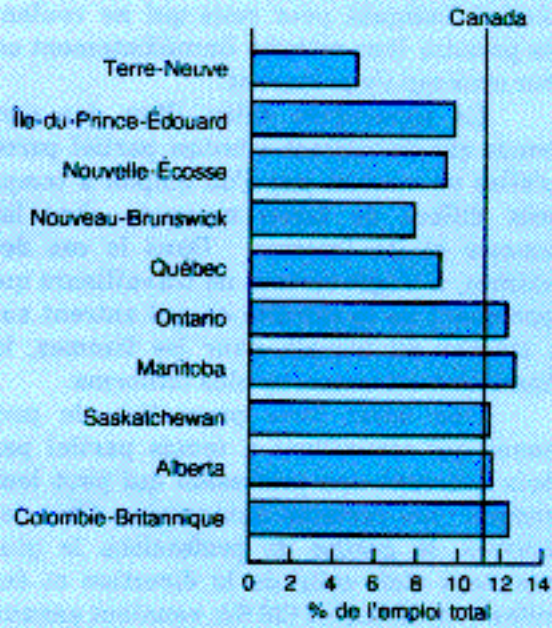
Graphique B

En 1992, la fréquentation scolaire est devenue la principale raison du choix du travail à temps partiel.



Source : Enquête sur la population active

Le travail à temps partiel choisi selon la province, 1993



Source : Enquête sur la population active